

**Évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de
Paris
Seconde phase
Réunion du Groupe de référence
11 -13 février 2009
Auckland, Nouvelle-Zélande**

RAPPORT DE L'ATELIER

Mars 2009

Note de synthèse

Dans l'objectif général de lancer la deuxième phase de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, le Groupe de référence international s'est réuni à Auckland, Nouvelle-Zélande, du 11 au 13 février 2009. Cette réunion a rassemblé plus de 50 participants représentant les pays partenaires et donateurs, la société civile, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'OCDE/CAD.

Durant cette réunion de trois jours, les participants ont débattu de l'approche, de la méthodologie et de la gouvernance générales de l'évaluation, ce qui a débouché sur une série de vastes consensus. Les principaux accords sont décrits dans les grandes lignes ci-après :

- **Objet de l'évaluation** – analyser les résultats de la Déclaration de Paris en termes d'efficacité de l'aide et d'efficacité du développement et/ou les conditions préalables requises qui permettront d'obtenir des résultats en matière de développement.
- **Priorités de l'évaluation** – l'accent de l'évaluation sera mis sur des évaluations réalisées au niveau des pays partenaires. Quelques études seront toutefois également menées au niveau des donateurs afin de compléter les études déjà réalisées au niveau des services centraux des donateurs durant la première phase. Des études thématiques complémentaires seront menées uniquement lorsqu'elles seront jugées essentielles pour assurer une couverture adéquate de questions importantes.
- **Participation à l'évaluation** – jusqu'à présent, 21 pays partenaires se sont dits intéressés par des évaluations nationales, à savoir l'Afrique du Sud, le Bangladesh, le Bénin, la Bolivie, le Cambodge, le Cameroun, la Colombie, le Ghana, l'Indonésie, le Laos, le Malawi, le Mali, le Mozambique, l'Ouganda, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République démocratique du Congo, la République kirghize, Samoa, le Sénégal, le Sri Lanka et le Viêt Nam. Par ailleurs, trois pays donateurs, qui n'avaient pas participé aux études au niveau des services centraux pendant la première phase de l'évaluation, se sont dits intéressés par de telles études pendant la seconde phase. Ces donateurs sont la Belgique, les États-Unis et la Suède.
- **Mise en œuvre de l'évaluation** – l'évaluation sera menée par deux types d'équipes d'évaluation : d'une part, une équipe centrale internationale, chargée de l'analyse de la littérature, de la guidance technique des études nationales et du travail de synthèse, et, d'autre part, des équipes basées dans chaque pays, chargées de mener les études dans les pays partenaires et les études au niveau des services centraux des donateurs.
- **Gestion de l'évaluation** – l'évaluation sera gérée par le biais d'une structure de gouvernance à trois niveaux : un Groupe de référence international composé de l'ensemble des pays/agences participants qui se réunira à des moments décisifs pour se pencher sur les extraits clés de l'évaluation ; un Groupe de gestion composé de six représentants des partenaires/donneurs et du secrétariat d'évaluation qui guidera l'évaluation générale, notamment en rédigeant les termes de référence et en surveillant le travail de l'équipe centrale ; et des groupes de référence nationaux qui contrôleront les évaluations dans chaque pays.
- **Financement de l'évaluation** – l'évaluation sera financée par les partenaires donateurs. À l'heure actuelle, environ 70 % du financement des activités de base sont assurés.

- Calendrier de l'évaluation – l'évaluation devrait être finalisée en mai 2011 pour être intégrée aux préparatifs du 4^e Forum de haut niveau. La réalisation des études nationales est prévue de janvier à octobre 2010.

Table des matières

1. Introduction	5
2. Approche	5
3. Méthodologie.....	10
4. Gouvernance.....	15
5. Participation et financement.....	17
6. Prochaines étapes.....	20

Table des annexes

Annexe 1	Programme de l'atelier
Annexe 2	Liste des participants
Annexe 3	Appréciation des propositions d'évaluation
Annexe 4	Présentations de l'atelier

1. Introduction

Dans l'objectif général de lancer la deuxième phase de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, le Groupe de référence international s'est réuni à Auckland, Nouvelle-Zélande du 11 au 13 février 2009. Les objectifs spécifiques de la réunion étaient de trouver un consensus général sur la portée, l'approche et les priorités de la seconde phase de l'évaluation, de se mettre d'accord sur la structure de gouvernance de l'évaluation, d'examiner le budget et les mécanismes de financement et de promettre des contributions, et enfin de solliciter l'engagement de tous les partenaires envers l'évaluation (voir le programme de l'atelier en annexe 1).

Au total, 54 participants ont assisté à l'atelier, représentant 17 pays partenaires et 15 pays donateurs. Des représentants de la société civile, un représentant du FEM et des observateurs de l'OCDE/CAD ont également participé (la liste des participants est jointe en annexe 2).

Ci-après suit un résumé du partage d'informations, des débats et des prises de décisions qui ont eu lieu pendant cette réunion de trois jours, structuré comme suit :

- « *Approche* » (section 2), qui aborde la portée et les priorités de la seconde phase de l'évaluation et qui retrace les résultats de la première phase ;
- « *Méthodologie* » (section 3), qui aborde des problèmes méthodologiques clés tels que les questions et propositions d'évaluation pour la seconde phase ;
- « *Gouvernance* » (section 4), qui présente les organes de gouvernance et de gestion pour la seconde phase ;
- « *Participation et financement* » (section 5), qui résume les engagements pris ;
- « *Prochaines étapes* » (section 6), qui présente le calendrier de l'évaluation.

Dans ce bref rapport d'atelier, l'accent a été mis sur la présentation des résultats des séances de travail (trois séances au total) et des débats en plénière dans l'optique de résumer les points de consensus. Ce rapport synthétique et le document d'approche révisé serviront de base au développement des termes de référence pour les divers éléments de l'évaluation. Les présentations de l'atelier sur les questions d'approche, de méthodologie et de gouvernance sont jointes en annexe 4.

Il convient de noter que même si tous les apports des séances de travail sont présentés dans ce rapport par souci de transparence, la redondance et/ou la contradiction de certains d'entre eux sont telles qu'ils ne seront pas tous retenus lors de la révision du document d'approche.

2. Approche

Tout spécialement à l'usage des nouvelles parties prenantes à l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, Ted Kliet a présenté un **aperçu des résultats de la première phase de l'évaluation** retraçant les principales conclusions et recommandations, et Helen Wedgwood a fait un rapport sur l'**utilisation des résultats de la première phase** dans le cadre du processus du Forum de haut niveau à Accra (voir annexe 4). En ce qui concerne l'utilisation de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris pour le Forum de haut niveau, il a été conclu que l'évaluation avait contribué au processus de négociation du Programme d'action d'Accra (AAA) en mettant en lumière la nécessité d'une impulsion politique et d'une réforme des relations internationales en matière de gestion de l'aide. Par ailleurs, l'évaluation est venue étayer la nécessité de renforcer l'accent mis sur la responsabilité des donateurs et des pays partenaires et sur l'adaptation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris aux contextes nationaux spécifiques.

Niels Dabelstein a présenté le **tableau d'ensemble** en dépeignant l'architecture générale de l'évaluation de la Déclaration de Paris en mettant l'accent sur la seconde phase, notamment sur l'objectif général de l'évaluation qui est d'apprécier l'effet exercé par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et sur l'efficacité ou les résultats du développement, la modalité du partenariat d'évaluation (évaluations conjointes mais dirigées par chaque pays), et les mécanismes de contrôle de l'évaluation (groupes de référence et de gestion). Voir l'annexe 4 pour plus de détails.

En se basant sur le document d'approche pour l'évaluation en seconde phase de la Déclaration de Paris, John Eriksson a donné une **présentation de l'approche proposée** pour la seconde phase, en abordant plus particulièrement la portée et les priorités. Il a notamment abordé les questions de la sélection et/ou fusion de cadres et modèles d'évaluation, du développement de propositions d'évaluation et de la sélection d'aspects critiques clés méritant une attention particulière (la présentation complète est jointe en annexe 4). Il s'est plus particulièrement intéressé aux priorités des deux cadres conceptuels (la mise en œuvre et les résultats) et a analysé les défis méthodologiques qui en découlent.

Elliot Stern a **présenté quelques aspects clés liés à la conception de l'évaluation**. Il a plus particulièrement abordé le problème de la conception des questions d'évaluation en introduisant des typologies (normatives/descriptives, résultats/processus et contrefactuelles/longitudinales). Plusieurs propositions ou hypothèses trouvées lors des recherches ont été présentées. L'une des tâches lors de la seconde phase de l'évaluation consistera à explorer certaines d'entre elles et à apprécier dans quelle mesure les contextes nationaux et les politiques des donateurs pourraient déboucher sur d'autres résultats. La présentation complète est jointe en annexe 4.

Pour la **SÉANCE DE TRAVAIL I**, il a été demandé aux participants de se pencher sur deux ensembles de questions d'approche, à savoir une appréciation des propositions et l'identification de questions d'évaluation dans l'optique de contribuer à la rédaction des termes de référence.

Les 21 **propositions d'évaluation** ont été identifiées dans le document d'approche comme des « hypothèses » devant être testées pendant l'évaluation en seconde phase en se basant sur des corpus de recherches significatifs. Toutefois, afin de s'assurer que les propositions reflètent également les expériences des acteurs dans le domaine du développement, il a été demandé aux participants d'examiner brièvement la pertinence des propositions. D'une manière générale, les participants ont estimé qu'il fallait davantage simplifier/clarifier les propositions, comme le montrent les appréciations résumées ci-dessous (les appréciations détaillées sont présentées en annexe 3) :

- inclure un plus grand nombre d'éléments contextuels pour les propositions relatives à l'appropriation par les pays et à la réduction de la pauvreté ;
- envisager l'aspect de réciprocité et les intérêts/capacités personnels pour les propositions concernant l'harmonisation et l'alignement des donateurs ;
- revoir s'il y a bien lieu d'intégrer le commerce à une proposition qui en fait une contribution à un objectif de développement plus vaste ;
- fusionner les propositions concernant le renforcement de la gouvernance et la réduction de la fragilité ;
- renforcer le lien entre, d'une part, les propositions concernant le renforcement des capacités et la responsabilité mutuelle et, d'autre part, les propositions relatives à l'appropriation par les pays et à la réduction de la pauvreté.

Pour finir, plusieurs questions supplémentaires ont été identifiées, notamment des propositions abordant (i) le déliement de l'aide et (ii) la concrétisation, en termes de mise en œuvre et de résultats, de l'impulsion au niveau des services centraux des donateurs.

Les groupes ont suggéré une multitude de **questions d'évaluation**, souvent de nature similaire mais aux différences subtiles, ce qui explique pourquoi toutes les questions proposées ont été retenues dans ce rapport, mais classées par type (résultats, contrefactuelles, processus) et par thème :

Questions de type résultats (qu'a-t-on obtenu avec la Déclaration de Paris ?) :

- *Efficacité de l'aide/efficacité du développement (EA/ED)* : Dans quelle mesure la Déclaration de Paris a-t-elle contribué à l'efficacité de l'aide ? La Déclaration de Paris a-t-elle accru l'impact de l'aide officielle au développement sur les résultats en la matière ? Puisque l'évaluation se fera dans le contexte de différents pays ayant des objectifs de développement différents : la mise en œuvre de la Déclaration de Paris a-t-elle permis de s'attaquer efficacement aux objectifs de développement ? La réalisation des résultats en matière de développement dans des secteurs spécifiques a-t-elle été améliorée par l'application des principes de la Déclaration de Paris ? Quels résultats la Déclaration de Paris a-t-elle obtenu ? Dans quelle mesure est-il plausible que les résultats intermédiaires (dans la mesure atteinte) conduisent à des résultats sur le plus long terme/de niveau supérieur ? Quels ont été les résultats de la Déclaration de Paris par rapport aux attentes initiales ?
- *Objectifs du Millénaire pour le développement et pauvreté* : Dans quelle mesure l'aide a-t-elle réduit la pauvreté (degré de pérennité, d'équité, d'efficacité et de capacité) ? Comment la Déclaration de Paris contribue-t-elle aux objectifs du Millénaire pour le développement et à la réduction de la pauvreté ? Les principes et engagements de la Déclaration de Paris ont-ils aidé les partenaires pour le développement et les pays partenaires à générer de bons résultats pour réduire la pauvreté ?
- *Systèmes nationaux et renforcement des capacités* : La Déclaration de Paris a-t-elle renforcé le recours aux systèmes des pays en développement ? Quels sont les effets de la Déclaration de Paris sur le renforcement et l'amélioration des capacités (au niveau individuel, institutionnel et organisationnel) à moyen/long terme (en se concentrant sur tous les objectifs du Millénaire pour le développement ou sur des secteurs clés centraux) ? La Déclaration de Paris apporte-t-elle un modèle suffisant pour améliorer les capacités des pays afin qu'ils prennent en charge leur propre développement, ou d'autres facteurs préalables requis sont-ils plus importants ? La Déclaration de Paris a-t-elle eu un impact sur les types de modalités utilisées ?
- *Changements et impulsion politiques* : Quels sont les effets de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur le renforcement et la démocratisation de l'État ? Quels sont les résultats de la Déclaration de Paris en termes d'appropriation et d'alignement (en se concentrant sur l'impulsion politique, les systèmes budgétaires, la cohérence de la politique, la réduction des coûts opérationnels et la responsabilité/pérennité de la politique de développement) ? La responsabilité mutuelle a-t-elle débouché sur la mise en place de politiques de développement plus durables ?
- *Autres* : Quelle sera la force des changements de politique associés à la Déclaration de Paris face à l'évolution du contexte international et de la politique des donateurs ?

Questions de type contrefactuel (les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints par le biais d'autres approches indépendantes de la Déclaration de Paris – ou en ne faisant rien ?) :

- *Généralités* : La Déclaration de Paris a-t-elle été le meilleur moyen d'obtenir des résultats ? Les approches de la Déclaration de Paris ont-elles effectivement donné de meilleurs résultats que d'autres approches dans le domaine concerné ? Comment les résultats (objectifs de

développement) se sont-ils rattachés aux précédents résultats en termes d'objectifs de développement ?

- *Niveau d'alignement* : Le fait qu'une aide officielle au développement soit inscrite au budget améliore-t-il l'appropriation par le pays partenaire ?
- *Dépendance de l'aide* : Les approches de la Déclaration de Paris sont-elles nécessaires dans les pays qui ne sont pas tributaires de l'aide ?
- *Cohérence/coordination de la politique* : Les pays et donateurs dont la coordination et la cohérence des politiques sont meilleures sont-ils plus performants que les autres pays et donateurs en termes de tendances de développement et d'avantages acquis ? Quels facteurs externes essentiels auraient également pu contribuer aux résultats obtenus ?
- *Processus avant 2005* : Quelle a été la valeur ajoutée de la Déclaration de Paris pour les pays qui ont mis en œuvre des processus similaires à la Déclaration de Paris avant 2005 ?
- *Modalités et sources de financement* : Des fonds verticaux (faisant la distinction entre différents types de fonds) ont-ils donné des résultats similaires aux modalités de la Déclaration de Paris en termes d'efficacité de l'aide ? L'application des principes de la Déclaration de Paris a-t-elle donné des résultats en matière de développement plus significatifs dans certains secteurs que les programmes verticaux ou les approches de type projet ? Quelle valeur ajoutée la Déclaration de Paris apporte-t-elle par rapport à d'autres « stratégies » visant à atteindre des résultats en matière de développement (p. ex. modalités de la Déclaration de Paris contre modalités indépendantes de la Déclaration de Paris ; aide des donateurs contre mobilisation interne des ressources ; intervention des donateurs dans le cadre de la Déclaration de Paris contre intervention des donateurs en dehors de la Déclaration) ? Des sources de financement durables indépendantes de la Déclaration de Paris auraient-elles permis d'atteindre les mêmes résultats (p. ex. ressources et politiques nationales et externes non liées à la Déclaration de Paris, conditions économiques, facteurs régionaux, programmes verticaux impliquant un moindre renforcement des capacités, autres sources) ? Quelles seraient les implications pour les résultats en matière de développement dans un pays donné si les donateurs transformaient une majorité de leur aide en appui budgétaire ?

Questions de processus qui pourraient contribuer à expliquer les résultats (quels processus, p. ex. les modes de mise en œuvre de la Déclaration de Paris, expliquent les effets et les réalisations ?) :

- *Coûts opérationnels* : Les coûts opérationnels ont-ils véritablement diminué ? L'harmonisation et l'alignement ont-ils permis de réduire les coûts opérationnels et d'accroître le montant des ressources disponibles pour la réduction de la pauvreté et d'autres priorités de développement ?
- *Impulsion/capacité des pays* : Comment les pays ont-ils utilisé les partenariats de la Déclaration de Paris pour obtenir des résultats ? La Déclaration de Paris a-t-elle véritablement contribué à l'alignement de l'intervention des donateurs sur les priorités des pays partenaires (intégration des priorités) ? Des paramètres tels qu'un niveau élevé d'impulsion et de capacité nationales et une coordination véritable des donateurs ont-ils contribué à la mise en œuvre des cinq principes de la Déclaration de Paris ?
- *Contexte* : Des améliorations significatives dans certains secteurs et certains pays étaient-elles liées à l'application des principes de la Déclaration de Paris ? La mise en œuvre contextualisée de la Déclaration de Paris produit-elle seule des résultats en matière de développement ? Dans quelle mesure les niveaux des ressources nationales et externes ont-ils contribué aux effets/réalisations de la Déclaration de Paris ?
- *Efficacité de l'aide/du développement* : Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Déclaration de Paris a-t-elle jusqu'à présent encouragé une réflexion critique sur les pratiques relatives à l'efficacité de l'aide et sur les liens en matière d'efficacité du développement ? L'aide est-elle apportée plus efficacement ? Quels sont les processus et modes de mise en

œuvre de la Déclaration de Paris qui ont renforcé l'accomplissement de réalisations ? La mise en œuvre de la Déclaration de Paris conduit-elle à accorder trop d'importance à la recherche de consensus, au détriment de la créativité et de la variation ?

- *Société civile* : Dans quelle mesure les ressources pour le renforcement des capacités permettent-elles aux acteurs de la société civile d'accroître leur contribution aux réalisations obtenues en matière de développement (élargissement aux Parlements, etc.) ?

Après plusieurs séances de questions/réponses et débats en plénière, les **points de consensus suivants** ont été atteints en matière d'approche (voir encadré 1).

Encadré 1 Points de consensus sur l'approche

1. L'objectif principal de l'évaluation est d'analyser les résultats de la Déclaration de Paris en termes d'efficacité de l'aide et du développement et/ou les conditions préalables requises qui produiront des résultats en matière de développement. Toutefois, compte tenu de la date butoir de 2011, nous devons dans de nombreux cas nous contenter d'indicateurs de réalisations intermédiaires et indirectes dont nous savons, en théorie et par expérience, qu'ils indiquent des résultats en matière de développement. Il est crucial, pour préserver la crédibilité de l'évaluation, de s'intéresser aux résultats en matière de développement.
2. L'évaluation devrait garantir que les cinq engagements principaux de la Déclaration de Paris sont abordés correctement dans l'évaluation. La conception de la deuxième phase d'évaluation doit plus particulièrement veiller à une couverture adéquate des aspects de gestion axée sur les résultats et de responsabilité mutuelle.
3. Une appréciation des résultats en matière de développement générés par des modalités d'aide semblables à celles de la Déclaration de Paris est importante et devrait être un élément central des évaluations au niveau des pays se basant dans la mesure du possible sur les évaluations existantes.¹
4. Le cadre conceptuel de l'évaluation doit garantir un juste équilibre entre l'analyse des éléments complexes et une mise en œuvre aisée.
5. Il existe différents groupes de parties prenantes, au niveau des pays partenaires, des pays donateurs et à un niveau politique plus large, ayant tous des intérêts dans cette évaluation. C'est pourquoi, même si un certain nombre de priorités et de questions d'évaluation seront partagées par tous, les partenariats nationaux pourront compléter l'évaluation au niveau de leur pays par des questions d'évaluation correspondant à leurs besoins et intérêts et à leur contexte national spécifique. Les questions centrales devraient refléter l'évolution du contexte international, y compris la crise financière.
6. Il est peu probable que l'on puisse entreprendre dans la seconde phase d'évaluation de la Déclaration de Paris les types d'expériences qui soutiendront une logique explicative (contre-factuelle) rigoureuse. Des comparaisons de différents types seront toutefois possibles et l'attribution de résultats à la Déclaration de Paris devrait au moins être tentée – par exemple en comparant les approches de la Déclaration de Paris avec les stratégies de donateurs émergents tels que la Chine et le Brésil et avec les fonds verticaux.
7. Il n'y avait pas vraiment de consensus clair sur l'importance des 21 propositions indicatives. C'est pourquoi il a été décidé de retenir les propositions comme des hypothèses provisoires qu'il faudra simplement garder à l'esprit pendant la conception détaillée de la seconde phase de l'évaluation.

3. Méthodologie

MM. Muhammad Musharraf Hossain Bhuiyan (Bangladesh) et Pius Bigirimana (Ouganda) ont présenté leurs expériences en matière d'**organisation d'évaluations nationales** durant la première phase, soulignant les enseignements qu'ils ont tirés sur la formation et la gestion de groupes de référence nationaux, la sélection et l'engagement d'évaluateurs et la conduite d'évaluations nationales (les présentations sont jointes en annexe 4). Entre autres enseignements tirés, ils ont parlé de l'importance d'un partenariat fort entre le pays et le donneur pour la conduite de l'étude et le suivi ; du prérequis d'une large association des parties prenantes concernées (p. ex. les organisations de la société civile) pour que l'évaluation soit crédible et que l'ensemble du pays s'approprie les résultats ; et de la nécessité de faire preuve de flexibilité dans les procédures de passation de marché pour que l'évaluation soit mise en œuvre en temps voulu.

¹ Par exemple, l'Union européenne a programmé une évaluation conjointe des effets sur la pauvreté de l'appui budgétaire général. La Banque mondiale finalise actuellement une évaluation des approches sectorielles. Les Pays-Bas ont réalisé une évaluation des approches sectorielles pour des programmes concernant l'eau et l'assainissement.

D'autres pays partenaires ont fait état d'expériences similaires pour leurs évaluations nationales, notamment l'étude sénégalaise. Voir également le rapport présentant les enseignements tirés de l'étude sur la première phase de l'évaluation de la Déclaration de Paris.²

Elliot Stern a ensuite présenté quelques **problèmes méthodologiques** et abordé la question des normes et de la qualité de l'évaluation. Plusieurs attributs d'évaluation importants ont été mentionnés, tels que l'échantillonnage et la couverture en général, les questions d'explication/attribution, la conception des types d'études, l'exploitation des ressources locales et régionales, et les principes pour la mise en place de groupes de référence nationaux (la présentation est jointe en annexe 4).

Lors de la **SÉANCE DE TRAVAIL II**, il a été demandé aux participants d'identifier des critères pour la participation des pays, des mécanismes pour utiliser les ressources de manière optimale et des moyens pour optimiser l'utilisation et l'utilité des groupes de référence nationaux.

1. Critères pour la participation des pays (partenaires)

S'il a été reconnu que la participation à ce processus d'évaluation se ferait sur une base volontaire, les participants ont identifié plusieurs critères qui permettraient d'identifier le groupe minimum de pays qui permettra d'obtenir la meilleure couverture d'évaluation possible (voir également le point de consensus 10 dans le 2e encadré) :

- Situation géographique (y compris diversité continentale et régionale, comme des pays africains anglophones et francophones)
- Niveau des revenus / dépendance de l'aide (influence du pouvoir)
- Niveaux de capacités
- Niveaux de fragilité
- Diversité de l'aide (types, modalités, sources, modèles expérimentaux)
- Portée des expériences sectorielles / études de cas
- Accès aux données pertinentes
- Engagement vis-à-vis du processus de la Déclaration de Paris
- Degré de participation de la société civile
- Préférence pour les participants à la première phase (continuité longitudinale)
- Pays partenaires non-signataires de la Déclaration de Paris
 - Donneurs émergents (Inde, Brésil, Chine, etc.)

2. Utilisation des ressources/expertises et informations nationales/régionales/internationales

- Appliquer des termes de référence qui sont suffisamment souples pour permettre l'adaptation des évaluations nationales à différents contextes culturels.
- Il faudrait donner la préférence à des équipes nationales ou à des équipes mixtes (internationales/régionales/nationales). Il convient toutefois de faire preuve de flexibilité pour mobiliser l'expertise technique en fonction du contexte national (et d'une norme internationale) en gardant la qualité comme principe primordial.
- Donner la priorité au recours aux systèmes et ressources/expertises locaux, notamment le monde universitaire, les universités, la société civile et les groupes de référence nationaux. Toutefois, des réseaux régionaux et nationaux tels que l'IDEAS (International Development Evaluation Association), l'Association africaine d'évaluation (AFREA), le Programme international de formation en évaluation de projets de développement (IPDET), la Communauté de pratiques asiatique devant être lancée à Manille en mars 2009, le réseau du

² Ce rapport peut être consulté à l'adresse <http://www.oecd.org/dataoecd/2/9/42070556.pdf>

CAD pour l'évaluation et le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) pourraient également jouer un rôle dans l'identification des expertises.

- Dresser une liste de consultants/sociétés internationaux/nationaux qualifiés. Le Groupe de gestion pourrait identifier un groupe de consultants et d'évaluateurs pairs potentiels pour participer à l'évaluation/aux évaluations. Toutefois, il faudrait passer par des procédures d'appel d'offres nationales pour sélectionner les équipes d'évaluation pour les évaluations nationales gérées par les pays partenaires.
- Promouvoir le partage des connaissances à l'échelon régional, par exemple en désignant des chefs d'équipe régionaux qui seraient chargés de plusieurs équipes nationales. Pour des pays plus petits (comme certaines nations du Pacifique), une équipe régionale pourrait être l'option la plus envisageable.
- Utiliser autant que possible les données/littérature existantes, notamment les sources provenant des universités ou des instituts de recherches. Il faudrait également compiler des informations qui ne sont pas encore publiées, par exemple les évaluations en cours. Les pays partenaires et donateurs pourraient peut-être préparer des listes de publications. On pourrait également envisager d'organiser des ateliers nationaux pour identifier les sources d'information.
- Garantir un juste équilibre entre les informations primaires et secondaires, mais utiliser des informations secondaires lorsque c'est possible. De même, il convient d'utiliser des informations tant quantitatives que qualitatives. La validation des informations est toutefois très importante.
- Lancer des études préparatoires p. ex. sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour guider le travail national. Ces études pourraient être gérées par l'équipe centrale.
- Créer un site web pour le partage des connaissances, notamment sur l'état d'avancement de l'évaluation. De même, on pourrait envisager d'organiser un atelier à mi-parcours du processus.

3. Amélioration de l'utilité et de l'utilisation des groupes de référence pour les études nationales

- Fixer des termes de référence clairs pour les groupes de référence nationaux traitant des points suivants : portée/priorités du travail/mandat du groupe de référence, critères d'identification des consultants, critères d'identification et de validation des sources de données, mécanismes d'approbation des termes de référence de l'étude nationale, procédures d'assurance qualité, stratégie de diffusion et plan de suivi. Les normes de qualité de l'évaluation du CAD pourraient servir de guide à cet égard.
- Promouvoir l'idée que les groupes de référence nationaux devraient (idéalement, en fonction du contexte national) être diversifiés et comprendre un ensemble varié de représentants du gouvernement local, des membres du Parlement (corps législatif), des donateurs et organisations multilatérales y compris des donateurs non traditionnels tels que la Chine et les fonds verticaux, de la société civile et du secteur privé. La participation de représentants d'autres pays de la région pourrait également être envisagée. Pour améliorer l'appropriation, il faudrait garantir une adhésion politique de haut niveau. Par ailleurs, le groupe de référence devrait être lié à/faire partie d'une structure établie.
- S'assurer que les groupes de référence disposent de compétences adéquates en termes de connaissances techniques/direction. L'évaluation devrait toutefois également servir à accroître le renforcement des capacités des membres des groupes de référence.
- Garantir une implication précoce des parties prenantes et communiquer les résultats de l'évaluation au gouvernement, au Parlement et aux autres parties prenantes. Les constats de l'évaluation devraient également servir à améliorer le travail avec les donateurs.

LA SÉANCE DE TRAVAIL III a permis aux participants d'évaluer plusieurs thèmes préidentifiés pour d'éventuelles **études supplémentaires** et d'identifier de nouveaux thèmes d'étude :

- *Suivi en amont.* Un seul groupe a estimé que le suivi en amont de la réussite concernant des initiatives « du type de la Déclaration de Paris » constituait une étude supplémentaire prioritaire. Un autre groupe a proposé que ce type d'étude soit intégré dans la conception des évaluations nationales dans le cadre d'un examen de fond de la littérature. Il a également été suggéré que le suivi en amont soit strictement limité aux interventions « du type de la Déclaration de Paris ».
- *Sites de suivi.* Aucun des groupes n'a estimé que le maintien après 2011 de sites de suivi des résultats en matière de développement attribuables à la Déclaration de Paris était une priorité. Au contraire, un groupe a suggéré que la recommandation de telles études pourrait être une réalisation de la seconde phase de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.
- *Harmonisation des donneurs, y compris la répartition des tâches entre les donneurs.* Plusieurs groupes ont trouvé très pertinent de réaliser une étude sur l'harmonisation des donneurs et la répartition des tâches, mais ont souligné que le gros de la collecte des données et le travail analytique devraient faire partie des évaluations nationales. Une étude supplémentaire (limitée) au niveau international/des services centraux pourrait s'avérer nécessaire. Il a également été souligné que l'étude sur l'harmonisation des donneurs devrait être associée à l'appropriation par les pays.
- *Coûts opérationnels.* Plusieurs groupes ont estimé que l'étude supplémentaire sur les coûts opérationnels supportés par les pays et les donneurs pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris était une priorité. Deux domaines d'analyse ont été proposés : (i) l'incidence sur les donneurs et pays partenaires, (ii) les niveaux/tendances changeants. Il a toutefois été souligné que ce type d'étude ne devait pas remplacer les priorités des évaluations nationales mais bien les compléter.
- *Rôles de la société civile.* Un groupe a estimé qu'il serait pertinent de réaliser l'étude supplémentaire sur les rôles joués par la société civile dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et dans l'efficacité du développement, alors que les autres ont estimé que cette question devait être abordée dans les évaluations nationales. En outre, il a été souligné qu'il ne fallait pas uniquement s'intéresser aux rôles de la société civile, mais également à ceux du secteur privé et des acteurs politiques locaux, régionaux et nationaux, en mettant l'accent sur la fourniture des services.
- *Stratégies pour la pérennité.* Un seul groupe a estimé qu'il était pertinent de réaliser une étude supplémentaire sur les stratégies pour la pérennité de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, tandis qu'un autre groupe a souligné qu'une telle question devrait être abordée dans la synthèse des évaluations nationales.
- *Rôle des Fonds mondiaux.* Un groupe a soutenu l'étude sur le rôle joué par les Fonds mondiaux dans l'application des principes de la Déclaration de Paris pour atteindre des résultats en matière de développement (p. ex. « GAVI » et le Fonds mondial contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme). Un autre groupe a estimé que ce thème d'étude faisait partie intégrante de la seconde phase et a dès lors souligné à quel point il était important d'aborder tous les fonds verticaux dans les évaluations nationales (et donc de ne pas se limiter aux Fonds mondiaux). Toutefois, étant donné l'importance de cette question, un rapport de synthèse supplémentaire (d'accompagnement) traitant spécifiquement de ce sujet pourrait être rédigé en partant des évaluations nationales.
- *Autres sujets d'étude.* Pour finir, de nouveaux sujets pour des évaluations supplémentaires et/ou nationales ont été proposés, notamment : (i) l'impact de la Déclaration de Paris sur les modalités de l'aide, (ii) l'impact de la Déclaration de Paris sur les volumes de l'aide, (iii) l'aide pour le commerce et (iv) les obstacles rencontrés par les donneurs/services centraux.

Néanmoins, comme l'ont souligné plusieurs groupes, il convient de réduire au minimum le lancement d'études supplémentaires.

Après plusieurs séances de questions/réponses et débats en plénière, les **points de consensus suivants** ont été atteints en matière de méthodologie (voir encadré 2 ci-dessous).

Encadré 2 Points de consensus sur la méthodologie

8. La seconde phase de l'évaluation devrait, dans un premier temps, se concentrer sur le niveau national (impliquant tant les donateurs que les parties prenantes du pays) et être complétée par des « études » supplémentaires lorsque celles-ci s'avèrent essentielles pour garantir une couverture adéquate de questions importantes.
9. Il faut encourager les pays ayant participé à la première phase à participer à la seconde par souci de continuité. Toutefois, il n'est pas proposé de prolonger le travail de la première phase, sauf pour quelques donateurs qui n'ont pas encore entrepris d'étude de cas au niveau des services centraux. Néanmoins, il faudrait s'adresser explicitement aux donateurs émergents et indépendants de la Déclaration de Paris dans les évaluations nationales.
10. La participation à la seconde phase d'évaluation se fera sur base volontaire en poursuivant l'objectif d'obtenir un groupe de pays représentant des contextes variés. Un accord a été atteint sur un ensemble minimum de « critères » concernant la répartition géographique, les niveaux de l'aide, la fragilité, etc. Si tous les critères d'inclusion ne sont pas remplis au sein du groupe de pays partenaires ayant déjà indiqué qu'ils participeraient, il pourrait être nécessaire d'encourager d'autres pays à participer.
11. Des équipes nationales et une équipe « centrale » internationale seront mises en place. L'équipe centrale apportera un soutien technique aux équipes nationales et produira à l'issue du processus un rapport de synthèse transnational. Par ailleurs, l'équipe centrale dispensera des conseils sur les études supplémentaires devant être menées. L'une des priorités de l'équipe centrale consistera à diriger une étude d'ouvrages de référence supplémentaires pour guider le travail des évaluations nationales. Des ateliers régionaux visant à guider le travail des équipes nationales sont également prévus.
12. Les équipes d'évaluation au niveau des partenariats nationaux et à l'échelon « central » seront sélectionnées par une procédure d'appel d'offres ouvert. Les équipes nationales devraient être formées en exploitant au maximum l'expertise nationale, mais pourront également comprendre des experts régionaux et internationaux.
13. La priorité devrait être accordée aux systèmes nationaux afin de pouvoir exploiter les données et la littérature existantes, y compris le monde universitaire, les universités et la société civile. Toutefois, les réseaux internationaux et régionaux pourraient également jouer un rôle dans l'identification, par exemple, des études de fond pertinentes.
14. Une combinaison de méthodes sera nécessaire, telle qu'une synthèse des données, évaluations et recherches existantes, des études de cas, des études de suivi (longitudinales) prospectives et rétrospectives, des études comparatives sur différents cas et thèmes, etc.
15. Il est convenu que les groupes de référence nationaux joueront un rôle important dans l'accès aux informations, l'exercice du contrôle qualité, la liaison avec les pouvoirs publics et la société civile et la promotion de l'utilisation et de l'utilité des constats de l'évaluation. Par ailleurs, il a été convenu que des termes de référence guideront le travail des groupes de référence afin que les rôles et responsabilités soient clairement définis.

4. Gouvernance

Ted Kliet a présenté la **structure de gouvernance générale** de l'évaluation, en identifiant les principes clés, les entités (groupe de référence international, groupe de gestion et groupes de référence nationaux) et leurs tâches (la présentation est jointe en annexe 4). Les principes de gouvernance de l'évaluation sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués lors de la première phase. Autrement dit, la structure de gouvernance devrait :

- permettre une implication, une coopération et une appropriation adéquates des principales parties prenantes ;
- préserver l'indépendance, la crédibilité et la qualité de l'évaluation ;
- se conformer aux « bonnes pratiques » pour une évaluation conjointe ;
- garantir l'efficacité du processus d'évaluation.

Lors des débats en plénière qui ont suivi, il a été convenu que l'évaluation serait gérée par le biais d'une structure de gouvernance à trois niveaux : un Groupe de référence international composé de l'ensemble des pays/agences participants qui se réunira à des moments décisifs pour se pencher sur les extrants clés de l'évaluation ; un Groupe de gestion composé de six représentants des partenaires/donneurs et du secrétariat d'évaluation qui guidera l'évaluation générale, notamment en rédigeant les termes de référence et en surveillant le travail de l'équipe centrale ; et des groupes de référence nationaux qui contrôleront les évaluations dans chaque pays.

Les **points de consensus** suivants ont été retenus en ce qui concerne la gouvernance (voir encadré 3) :

Encadré 3 Points de consensus sur la gouvernance de l'évaluation

16. Le Groupe de référence international sera exclusivement constitué de pays/organisations contribuant activement à l'évaluation, soit sous la forme d'activités d'étude, soit sous la forme de financements. Ils sont invités à désigner un représentant pour participer aux travaux du Groupe de référence international. Toutefois, des représentants de la société civile seront invités à participer en tant qu'observateurs, des représentants d'entités telles que CONCORD (Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement) et REALITY OF AID représentant les ONG « du Sud ». Le Groupe de référence international sera coprésidé par les Pays-Bas et le Sri Lanka.
17. Le Groupe de gestion comprendra trois représentants de pays partenaires et trois représentants de pays/organismes donateurs. Le secrétariat d'évaluation de la Déclaration de Paris constituera le Groupe de gestion international. Le Malawi, le Sri Lanka et la Bolivie ou la Colombie³ représenteront l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine au sein du Groupe de gestion. Les Pays-Bas, la Suède et les États-Unis représenteront les donateurs. Aucune agence multilatérale/institution internationale de financement n'était présente à l'atelier. Le Groupe de gestion assurera la liaison avec le groupe de travail de l'OCDE/CAD sur l'efficacité de l'aide - la liaison sera formelle mais conçue pour garantir l'indépendance de l'évaluation. Le Groupe de gestion sera coprésidé par les Pays-Bas et le Sri Lanka.
18. Il convient de mettre en place des critères de sélection des membres des groupes de référence nationaux afin de garantir leur diversité.
19. La qualité des rapports d'évaluation relève de la responsabilité de chaque équipe d'évaluation. Toutefois, chaque groupe de référence national est responsable de l'examen de l'étude nationale en question, à l'image des groupes de référence impliqués dans des études au niveau des services centraux des donateurs. Le groupe de référence international est chargé de l'examen du rapport de synthèse provisoire, des projets d'études supplémentaires et des termes de référence guidant les diverses études, y compris les évaluations nationales.
20. Chaque fois que c'est possible, des normes de qualité nationales et régionales de l'évaluation devraient guider les évaluations nationales. En l'absence de telles normes et pour les autres productions telles que le rapport de synthèse et les études supplémentaires, il convient d'appliquer les normes de qualité de l'évaluation du CAD.
21. Le secrétariat d'évaluation produira des briefings concis périodiques dans le but (i) de

³ La Bolivie et la Colombie s'accorderont sur le choix du pays pour début mars.

présenter l'état d'avancement de l'évaluation et les résultats intermédiaires à un plus large public au sein de la communauté internationale et (ii) de gérer les attentes par rapport à cette évaluation.

5. Participation et financement

Vingt et un pays partenaires et quatre pays donateurs se sont dits très intéressés par la réalisation d'études d'évaluation nationale :

- *Pays partenaires devant mener des évaluations nationales* : Bangladesh, Bénin, Bolivie, Cambodge, Cameroun, Colombie, Indonésie, Malawi, Mali, Mozambique, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Sénégal, Sri Lanka et Viêt Nam. L'Afrique du Sud, le Ghana, le Laos, la République démocratique du Congo et la République kirghize doivent encore être confirmés.
- *Pays donateurs devant mener des études au niveau des services centraux* : Belgique, États-Unis et Suède.⁴

Niels Dabelstein a présenté le budget estimatif pour la seconde phase de l'évaluation, estimé à un montant total de 4 825 000 EUR (voir les détails en annexe 5) tout en soulignant que :

- seuls les fonds requis pour le secrétariat d'évaluation sont assurés pour l'instant par la confirmation d'un financement de 740 000 EUR par les Pays-Bas ;
- le budget estimé pour les évaluations au niveau des services centraux/donneurs et à l'échelon national variera en fonction du nombre d'études devant être réalisées – p. ex., 19 pays partenaires ont déjà exprimé leur souhait de mener des évaluations nationales (voir plus haut) alors que le budget tablait sur un total de 15 études ;
- le coût unitaire par étude nationale et le budget alloué à l'équipe centrale doivent être examinés avec soin pour garantir la possibilité d'un financement adéquat ;
- les frais accessoires sont conçus pour couvrir les dépenses inattendues.

Tableau 1 Budget estimatif pour la seconde phase

ACTIVITÉS	BUDGET ESTIMATIF	
	EUR	USD à un taux de 1,30
Réunions du Groupe de référence (4)	350 000	455 000
Réunions du Groupe de gestion (8)	25 000	32 500
Réunions/ateliers régionaux (8)	225 000	292 500
Équipe centrale (80 mois + déplacements)	800 000	1 040 000
Études spéciales (5)	750 000	975 000
Diffusion et communication	310 000	403 000
Frais accessoires	125 000	162 500
Financement total des activités de base	2 585 000	3 360 500
Secrétariat (financé par les Pays-Bas)	740 000	962 000
Études au niveau des pays (15)	1 200 000	1 560 000
Études au niveau des services centraux des donateurs (4)	300 000	390 000

⁴ Ces études au niveau des services centraux des donateurs seront réalisées pour compléter les études du même type déjà entreprises lors de la première phase d'évaluation.

Coût total estimatif	4 825 000	6 272 500

Plusieurs donateurs ont **promis un financement**, sous la forme soit d'une contribution au financement des activités de base (financement non lié), soit d'un financement d'évaluations nationales. Un montant total de 1 820 000 EUR a été promis pour le financement des activités de base, compte non tenu des engagements dont le montant doit être encore être précisé. Les engagements s'élevaient donc à environ 70 % du montant budgétisé. Par ailleurs, le financement d'au moins 12 évaluations nationales (le Japon doit définir le nombre d'études qu'il va financer) a été promis. Les études réalisées au niveau des services centraux des donateurs sont autofinancées. Voir les détails du financement dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 Financement promis

Pays	Financement des activités de base (EUR)	Financement pour le secrétariat d'évaluation (EUR)	Financement des évaluations nationales (nombre d'études)	Financement des études au niveau des services centraux des donneurs	Commentaire
Australie	À préciser		1		L'Australie pourrait également contribuer au financement des activités de base
Belgique	100 000			1	
Canada	À préciser		2		Le Canada contribuera également au financement des activités de base
Danemark	200 000				
Finlande			2		
France	À préciser				La France contribuera au financement des activités de base
Allemagne	350 000		1		
Japon			À préciser		Le Japon pourrait financer quelques évaluations nationales
Pays-Bas		740 000			
Nouvelle-Zélande	À préciser		À préciser		La Nouvelle-Zélande contribuera au financement
Norvège	À préciser				Au besoin, la Norvège pourrait contribuer au financement des activités de base
Espagne	À préciser		2		L'Espagne contribuera également au financement des activités de base
Suède	500 000			1	La SADEV ⁵ contribuera à l'évaluation de l'étude suédoise au niveau des services centraux
Suisse			2		Un minimum de 1 à 2 évaluations nationales sera financé
Royaume-Uni	670 000				Montant promis : 600 000 GBP
États-Unis			2	1	Les États-Unis soit financeront deux évaluations nationales, soit financeront une étude nationale et contribueront au financement des activités de base
TOTAL	1 820 000	740 000	12	4	Le montant total pour le financement des activités de base est modeste étant donné

⁵ Agence suédoise pour l'évaluation du développement

					que de nombreux donneurs doivent encore préciser le montant de leur contribution
--	--	--	--	--	--

Il a été convenu qu'une contribution au financement des activités de base était la modalité de prédilection afin d'offrir une flexibilité maximale. Toutefois, les donateurs qui promettent des fonds pour les évaluations nationales devraient également envisager d'apporter une assistance technique aux études.

Le secrétariat d'évaluation contactera les principaux donateurs/agences qui n'étaient pas représentés lors de la réunion du Groupe de référence international à Auckland pour solliciter leur engagement dans le cadre de la seconde phase de l'évaluation de la Déclaration de Paris.

6. Prochaines étapes

En ce qui concerne les prochaines étapes, le **calendrier** présenté dans le document d'approche a été retenu tel quel, à deux adaptations près : (i) l'annulation de la réunion du Groupe de référence international fin avril pour débattre des termes de référence de l'équipe centrale (les commentaires/la validation se feront par écrit) et (ii) la planification d'une réunion du Groupe de référence international fin 2009 pour débattre et valider les termes de référence généraux des études nationales et pour aborder l'état d'avancement de l'évaluation.

Dans l'immédiat, le document d'approche révisé sera diffusé pour commentaires (de fond) en mars 2009. Par ailleurs, il a été communiqué que la date limite pour s'engager à réaliser une étude nationale est fixée à fin avril 2009. Voir le calendrier révisé dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 Calendrier pour la seconde phase de l'évaluation de la Déclaration de Paris

DATE	ACTIVITÉS
2009	
Mars	Rapport d'Auckland au Groupe de gestion et au Groupe de référence international
	Document d'approche révisé au Groupe de gestion → Groupe de référence international
	1er projet de termes de référence de l'équipe centrale au Groupe de gestion → Groupe de référence international
Avril	Préparation du 2e projet de termes de référence de l'équipe centrale au Groupe de gestion → Groupe de référence international
Mi-mai	Approbation des termes de référence par procédure écrite
Mai – août	Appel d'offres et conclusion de contrat pour l'équipe centrale
Fin septembre	Équipe centrale en place et opérationnelle
Octobre	Finalisation des termes de référence génériques des évaluations nationales
	Formation des groupes de référence nationaux
Octobre – novembre	Ateliers régionaux pour débattre des termes de référence génériques et lancer la rédaction de termes de référence spécifiques à chaque pays
Début décembre	Réunion du Groupe de référence international pour débattre de l'état d'avancement de l'évaluation, pour valider les termes de référence génériques pour les études nationales et pour débattre des termes de

	référence spécifiques à chaque pays
2010	
Janvier – octobre	Réalisation des évaluations nationales et des études supplémentaires possibles
Décembre	Réunion du Groupe de référence international sur les constats émergents
2011	
Janvier	Plan de diffusion et de communication détaillé finalisé
Janvier – avril	Préparation du rapport de synthèse provisoire
Avril	Réunion du Groupe de référence en vue de commenter le rapport de synthèse provisoire
Avril – mai	Finalisation du rapport de synthèse et intégration aux préparatifs du 4e Forum de haut niveau
Septembre/octobre	4e Forum de haut niveau
Juin - décembre	Activités de diffusion (ateliers, débats, entretiens, vaste distribution du rapport de synthèse et de la note de synthèse)

ooooooooooooOoooooooooooo

**Evaluation of the Paris Declaration
Phase II
Reference Group meeting
11 – 13 February 2008
Millennium Copthorne Harbour City Hotel,
Auckland, New Zealand**

11 February		AGENDA	Facilitator/Chair
08:30	09:00	Registration	
09:00	09:30	Opening, Presentation of purpose and programme	Penny Hawkins
09:30	10:00	Brief overview of Phase I results and utilization Ted Kliest and Helen Wedgwood will provide a brief overview of the salient findings and of the utilization of the first phase evaluation report.	Penny Hawkins
10:00	10:30	Phase II - Grand Picture Niels Dabelstein will present the proposed "architecture" of the overall evaluation of the PD with focus on phase II.	Penny Hawkins
10:30	11:00	Coffee/tea	
11:00	11:30	Presentation of Approach John Eriksson will present the general approach of the phase II evaluation followed by a Q & A session.	Ted Kliest
11:30	12:00	Q & A, discussion	Ted Kliest
12:00	13:00	LUNCH	
13:00	13:30	Key design issues for Phase 2 Elliot Stern will identify some key evaluation design issues including: the need to choose among many different evaluation priorities and selecting the most important evaluation questions.	Niels Dabelstein
13:30	15:00	Discussion on Key issues – in groups Discussion should focus on 1) the key evaluation questions and 2) propositions to be covered in the evaluation.	
15:00	15:30	Coffee/tea	
15:30	16:00	Reporting back on ppt or flipchart	Ted Kliest
16:00	17:30	Plenary Discussion Overall approach, key questions and country focus.	Niels Dabelstein
18:00	20:00	Cocktails	

Evaluation of the Paris Declaration Phase II Reference Group meeting 11 – 13 February 2008			
12 February		AGENDA	Facilitator/Chair
09:00	09:15	Recap of day 1	Niels Dabelstein
09:15	10:15	Organizing country studies, experience from Phase I In this session colleagues from Bangladesh and Uganda will present their experiences from Phase I: - The National Reference Group – who participated, did it work well, what were problematic issues (if any) - Selection of evaluators – who contracted the evaluators? strengths and weaknesses of the (tender) process. - Conduct of the country studies – strengths and weaknesses.	Gamiliel Mungambe
10:15	10:45	Evaluation Methodology Elliot Stern and John Eriksson will introduce methodological issues including: choosing suitable methods; information collection and quality of data; having a balanced sample of countries and sectors; interpreting results and why attribution matters; using evaluation findings to improve policy making; and remaining consistent with 'partnership' ways of working.	Gamiliel Mungambe
10:45	11:15	Coffee/tea	
11:15	12:30	Methodology; discussion in Groups Among topics to be discussed are 1) criteria for country "selection/participation, 2) making use of national, regional and international resources (expertise) and information sources; 3) how (national) 'partnership' reference groups can improve utility and utilization of the evaluation results.	
12:30	13:30	LUNCH	
13:30	14:30	Reporting Back: Methodology discussion	Ted Kliest
14:30	14:45	Topics for Supplementary Studies The Approach Paper suggests several studies and additional topics may have been identified in previous sessions. (John Eriksson)	Niels Dabelstein
14:45	15:30	Prioritizing Thematic topics - groups at round tables Each group is expected to identify and justify a maximum of 3 studies of high priority.	
15:30	16:00	Coffee/tea	
16:00	17:30	Plenary Discussion Presentation of timeline and discussion of overall approach, the balance between evaluation components: e.g. country studies, cross country studies, donor studies, thematic studies; a balanced sample of countries and donors/agencies	Niels Dabelstein

**Evaluation of the Paris Declaration
Phase II
Reference Group meeting
11 – 13 February 2008**

13 February	AGENDA		Facilitator/Chair
08:30	08:45	Recap of day 2	Niels Dabelstein
08:45	10:00	Overall Governance structure: International Reference Group, National Ref. Groups, Management Group: membership and mandates T. Kliest will present the suggested governance structure based on the positive experiences from Phase I. This session will discuss and agree on overall governance structure for Phase II. (<i>See Approach Paper section IV. A</i>)	Penny Hawkins
10:00	10:30	Coffee/tea	
10:30	11:00	Constitution of IRG and MG This session will agree on criteria for membership of the International Reference Group and appoint members of the Evaluation Management Group.	Hans Lundgren
11:00	11:30	Budget, funding modalities and pledging Niels Dabelstein will present the preliminary budget and different funding modalities; members of the International Reference Group are requested to pledge funding/resources for Phase II. (<i>See Approach Paper section IV.G</i>)	Niels Dabelstein
11:30	12:00	Next steps Niels Dabelstein will summarize the key issues coming out of the workshop and outline the next steps	
12:00	12:30	Close of Meeting	Penny Hawkins
12:30	13:30	LUNCH	
Afternoon	Sightseeing trip (optional)		NZAID & C.I.

**Evaluation of the Paris Declaration
4th Reference Group Meeting
Workshop on Phase II
11 – 13 February 2009
Millennium Copthorne Hotel, Auckland**

Australia	
Mr. Peter Versegi Office of Development Effectiveness Australian Agency for International Development (AusAID) GPO Box 887 ACT 2601 Canberra, Australia	peter.versegi@ausaid.gov.au
Ms. Virginia Sprague Office of Development Effectiveness Australian Agency for International Development (AusAID) GPO Box 887 ACT 2601 Canberra, Australia	virginia.sprague@ausaid.gov.au

Bangladesh	
Mr. Muhammad Musharraf Hossain Bhuiyan Secretary Economic Relations Division, Ministry of Finance, Govt. of Bangladesh Sher-e-Bangla Nagar Dhaka-1207 Bangladesh	secy_erd@bangla.net Tel+880-2-8112641 Fax.+880-2-8113088
Mr. Monowar Ahmed JCS Coordination Officer (Deputy Secretary) PRS-HAP Cell, Economic Relations Division, Ministry of Finance, Govt. of Bangladesh Sher-e-Bangla Nagar Dhaka-1207 Bangladesh	ahmedmonowar@hotmail.com Tel. +880-1-711522543 Fax. +880-2-8113088

Belgium	
Mr. Dominique Decrombrugghe Special Evaluator Special Evaluation Office - S0.4 Federal Public Service Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Coop.n Rue des Petits Carmes, 15 B - 1000 Brussels Belgium	dominique.decrombrugghe@diplobel.fed.be +32 (2) 501.36.06
Benin	
Mme Justine Odjoubé Coordinatrice for Observatoire du Changement Social i Bénin, Ministère d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique Cotonou Bénin	ocsbenin@ymail.com Tel. (Bureau): +229 21 32 78 06 / +229 21 32 79 42 Tel. (mobil): +229 90 92 62 31
Bolivia	
Ms. Corali Cusilayme Ramirez Manager Of The Financing Unit Vice ministry of Public Investment and External Financing Ministry of Planning and Development Mariscal Santa Cruz Avenue, Comunications palace, 11 th. Floor La Paz Bolivia	ccusilayme@vipfe.gov.bo cchochala@hotmail.com tel. +591 231 7424 (1134) +591 707 88 252
Ms. Ana Elizabeth Acarrunz Aarcon Muñoz Financial Analyst Vice ministry of Public Investment and External Financing Ministry of Planning and Development Mariscal Santa Cruz Avenue, Comunications palace, 11 th. Floor La Paz, Bolivia	EAscarrunz@vipfe.gov.bo aascarrunz2005@yahoo.com Tel. +591 231 7472 (1138) +591 706 89 387

Cambodja	
Mr. Chhieng Yanara Secretary General Cambodian Rehabilitation and Development Board (CRDB) Council for the Development of Cambodia (CDC) Palais du Gouvernement, Sisowath Quay Phnom Penh Cambodia	chhieng.yanara@crdb.gov.kh + 855 12 812 301
Mr. Philip Courtnadge Senior Adviser Cambodian Rehabilitation and Development Board (CRDB) UNDP Council for the Development of Cambodia Government Palace Sisowath Quay Phnom Penh Cambodia	philip.courtnadge@undp.org Philip.courtnadge@crdb.gov.kh Tel.: +855 (0)16 818 507 Fax: +855 (0)23 981 161
Cameroon	
Mr. Bertin Tadjieufouet Youwo Chargé d'Etudes Déclaration de Paris Secrétariat Général Ministère des Finances Yaoundé CAMEROUN	tyouwo@yahoo.fr + (237) 99 64 21 56/ 79 83 05 32
Canada	
Mr. Goberdhan Singh Director of Evaluation, Evaluation Division Strategic Policy and Performance Branch (SPPB) Canadian International Development Agency (CIDA) 200 Promenade du Portage (Québec) K1A 0G4 Canada	goberdhan.singh@acdi-cida.gc.ca Tel: + (1) 819 997 1176 Fax: + (1) 819 953 9130

Colombia	
Mr. Juan Sebastián Estrada Escobar Asesor Dirección de Cooperación Internacional Agencia Presidencial para la Acción Social la Cooperación Internacional Colombia	jestrada@accionsocial.gov.co

Cook Islands	
Mr. Jim Armistead Senior Research and Policy Officer, Aid Management Division, Ministry of Finance and Economic Management, PO Box 3195, Rarotonga COOK ISLANDS	jim.armistead@project-aid.gov.ck

Denmark	
Mr. Niels Dabelstein Danish Institute for International Studies 56, Strandgade DK-1401 Copenhagen K Denmark	nda@diis.dk +45 32 69 89 43 +45 25 37 56 62 Co-Chair of the Reference Group for the Evaluation of the Paris Declaration

France	
M. Benoit Chervalier Chef, Unité Évaluation des activités de développement DGTPÉ Service des Affaires, multilaterales et development Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique Télédoc 621 139 rue de Bercy 75572 Paris Cedex 12 France	benoit.chervalier@dgtpé.fr Tel.: + (33) 1 44 87 73 06 Fax: + (33) 1 44 87 71 70

Germany	
Dr. Frank Schwarzbeck Federal Ministry for Economic Cooperation and Development Dahlmannstr. 4 53113 Bonn Germany	Frank.Schwarzbeck@bmz.bund.de Tel. +49 228 99 53 53 643

Indonesia	
Mr. Widjanarko Soebadhi Director for Evaluation Accounting and Settlement Ministry of Finance 10710 Jakarta Indonesia	wjnk@yahoo.com widjanarko@dmo.or.id + 62-21-3864778/62-21-3510711/62-21- 3510713/62-21-3449230 Int-5647 Fax +62-21-3843712 +62-81318027135

Japan	
Mr. Seizaburo Fujisawa Official Evaluation Division International Cooperation Bureau Ministry of Foreign Affairs 2-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku Tokyo 10+0 - 8919 Japan	seizaburo.fujisawa@mofa.go.jp Tel: (81) 3-3580-3311 ext. (3226)
Mr. Tatsuhiro MITAMURA Development Partnership Division Operations Strategy Department JICA Shinjuku Maynds Tower Bldg. 12F, 2-1-1 Yoyogi, Shibuya-ku Tokyo 151-8558, JAPAN	Mitamura.Tatsuhiro@jica.go.jp Telephone: 81-3-5323-5115

Kyrgyz Republic	
Mr. Sultan Akhmatov Head of the Aid Strategy Department Ministry of Economic Development and Trade Government of the Kyrgyz Republic	Asm2010@gmail.com

Malawi	
Ms. Naomi Ngwira Director , Debt and Aid Management Division Ministry of Finance P. O. Box 30049 Lilongwe Malawi	naomingwira@yahoo.com +265 9 48 9494 +265 1 789 355 +265 1 789 056

Mali	
Mr. Modibo M. MAKALOU Coordinateur/Mission de Développement et Coopération Development and Cooperation Initiative (DACI) Présidence de la République B.P.10 Koulouba, Mali	mmakalou@mdc.pr.ml mmakalou@cefib.com

Mozambique	
Mr. Gamiliel Munguambe Director Studies, Planning and Information Ministry of Foreign Affairs and Cooperation Av 10 de Novembro no 620 Maputo Mozambique	gm.ddepi@minec.gov.mz

New Zealand	
<p>Ms. Penny Hawkins Head of Evaluation Strategy, Advisory and Evaluation Group New Zealand Agency for International Development 195 Lambton Quay Private Bag 18-901 Wellington New Zealand</p>	<p>penny.hawkins@nzaid.govt.nz</p> <p>Tel: +6444398149 Fax: +6444398513</p>
<p>Mr. Andrew Kibblewhite Evaluation Advisor Strategy, Advisory and Evaluation Group New Zealand Agency for International Development 195 Lambton Quay Private Bag 18-901 Wellington New Zealand</p>	<p>andrew.kibblewhite@nzaid.govt.nz</p>
<p>Miranda Cahn Evaluation Advisor Strategy, Advisory and Evaluation Group New Zealand Agency for International Development 195 Lambton Quay Private Bag 18-901 Wellington New Zealand</p>	<p>Miranda/cahn@nzaid.govt.nz</p>
<p>Ginny Chapman Development Programme Officer Pacific Group New Zealand Agency for International Development 195 Lambton Quay Private Bag 18-901 Wellington New Zealand</p>	<p>Ginny.chapman@nzaid.govt.nz</p>

Norway	
<p>Mr. Hans Peter Melby Norwegian Agency for development Cooperation – NORAD PO Box 8034 Dep. NO-0030 Oslo0 Norway</p>	<p>hans.melby@norad.no</p> <p>+47 22 24 20 81</p>

Papua New Guinea	
Mr. Reichert Thanda PNG Assistant Secretary (UN,EU), Foreign Aid Divison, PAPUA NEW GUINEA	reichert_thanda@planning.gov.pg

Samoa	
Ms. Noumea Simi ACEO, Aid Coordination Unit Ministry of Finance SAMOA	noumea.simi@mof.gov.ws Ph 685 22042 Fax 685 21312

Senegal	
Mr. Amadou Tidiane Dia Expert chargé de l'Absorption et de la Mobilisation des ressources et du suivi de la Déclaration de Paris Ministère de l'Economie et des Finances Immeuble Peytavin 1er étage porte D, Rue Carde Dakar, Senegal	atdia@yahoo.com 221 33 889 21 66 221 33 822 41 95 221 77 556 01 43

Spain	
Mr. Carlos Rodríguez-Ariza Policy Analyst Evaluation Division Directorate General of Development Policy Planning and Evaluation Ministry of Foreign Affairs and Cooperation	colaboradores.cra@maec.es Tel: (34) 91.394. 87.74 Fax: (34) 91.431.17.85

Sweden	
Mr. Joakim Molander Director Department for Evaluation SIDA SE-105 25 Stockholm Sweden	Joakim.Molander@sida.se Phone: +46-8-698 5440 Fax: +46-8-698 5643
Ms. Gunilla Törnqvist Director General Swedish Agency for Development Evaluation (SADEV) Box 1902, 651 19 Karlstad SWEDEN	gunilla.tornqvist@sadev.se +46 54 10 37 24 (phone) +46 54 10 37 01 (fax)
Ms. Viktoria Hildenwall Senior Evaluation Officer	viktoria.hildenwall@sadev.se

Swedish Agency for Development Evaluation (SADEV) Box 1902, 651 19 Karlstad SWEDEN	+46 54 10 37 28 (phone) +46 54 10 37 01 (fax)
---	--

Switzerland	
Mr. Gerhard Siegfried Head, Evaluation & Controlling Unit Direction du Développement et de la Coopération Département fédéral des affaires étrangères Freiburgstr. 130 CH-3003 Berne Switzerland	Gerhard.Siegfried@deza.admin.ch Tel: + (41) 31 325 92 58 Fax: + (41) 31 323 08 49

The Netherlands	
Mr. Bram van Ojik, Director, Policy and Operations Evaluation Department (IOB), P.O. Box 20061, 2500 EB The Hague, The Netherlands.	bram-van.ojik@minbuza.nl
Mr. Ted Kliest Policy and Operations Evaluation Department (IOB) Netherlands Ministry of Foreign Affairs P.O. Box 20061 2500 EB The Hague The Netherlands	tj.kliest@minbuza.nl Phone: + 31 70 3486201 Fax: + 31 70 3486336

Uganda	
Mr. Pius Bigirimana Permanent Secretary Office of the Prime Minister 6th Floor, Postel Building Plots 67-75 Yusuf Lule Road P. O. Box 341, KAMPALA Uganda	piusbigman@yahoo.com
Mr. Timothy Lubanga Ag. Assistant Commissioner Monitoring and Evaluation National Integrated Monitoring and Evaluation Strategy (NIMES) Office of the Prime Minister P. O. Box 341, Kampala Uganda	tlubanga@opm.go.ug tklubanga@yahoo.co.uk Tel: 256 (0)312264517, (0)414233968 Mob. 256 (0) 772451852

UK	
Ms. Helen Wedgwood Deputy Head, Evaluation Dept Department for International Development, DFID Abercrombie House Eaglesham Road, East Kilbride Glasgow G75 8EA UK	H-Wedgwood@dfid.gov.uk Tel: 00 44 (0)1355 84 3714

USA	
Mr. Peter B. Davis Coordinator, Planning, Performance Management, Monitoring and Evaluation Office of Director of US Foreign Assistance Department of State/USAID 2201 C Street NW, Washington DC 20520, USA	DavisPB@state.gov +1 202 647 2798 (phone) +1 202 647 2813 (fax)
Mr. Steven Piers Senior Policy Advisor, Office of the Chief Operating Officer, USAID, 1300 Pennsylvania Ave. NW, Washington DC 20523, USA	spierce@usaid.gov +1 202 712 1097 (phone) +1 301 646 6157 (mob)

Vietnam	
Mr. Cao Manh Cuong Deputy Director General Ministry of Planning and Investment 2 Hoang Van Thu St. Ba Dinh District Hanoi, Viet Nam	cmanhcuong@yahoo.com tel. +84 4 37 333 000

Civil society: Reality of Aid	
Ms. Margarita Gomez Reality of Aid/Ibon IBON Center 114 Timog Ave Quezon City 1103 Philippines Philippines	maita_gomez100@yahoo.com mgomez@ibon.org tel. +632 927 7060 – 61 – 62 Fax. +632 927 6981

Civil society: CONCORD/CDI	
Mr. David Culverhouse Executive Director Council for International Development Te Kaunihera mo te Whakapakari Ao Whanui o Aotearoa 2nd Floor, James Smith Building, cnr Cuba & Manners St. PO Box 24 228, Wellington 6142, New Zealand	david@cid.org.nz

Global Environment Facility	
Mr. Rob D. Van Den Berg Director, Evaluation Office, Global Environment Facility, Mail stop: G 7-7-4 – 1818 H Street NW – Washington DC 20433 USA	rvandenberg@thegef.org tel. +1 202 473 6078

OECD/DAC	
Mr. Hans Lundgren Head of section, Evaluation Peer Review and Evaluation Division Development Co-operation Directorate , OECD, 2 rue Andre-Pascal 75775 Paris Cedex 16 France	Hans.LUNDGREN@oecd.org Tel: +33 1 45 24 90 59
Ms. Anna Hellstrom Administrator/ Policy Analyst Development Co-operation Directorate OECD, 2 rue Andre-Pascal 75775 Paris Cedex 16 France	Anna.HELLSTROM@oecd.org Tel: +33 1 45 24 96 68

Consultants	
Mr. John R. Eriksson Development Evaluation Consulting, LLC. 10811 Margate Rd. Silver Spring, Maryland 20901-1615 USA	johneriks@gmail.com USA 1-301-681-6968,
Ms. Rikke Ingrid Jensen Senior Consultant Development Advice & Production ApS Blaagaards Plads 1 2200 Copenhagen Denmark	rij@dapro.org Tel: +45 35 34 19 15 Cel: +45 29 36 76 44 Fax: +45 33 25 28 35
Ms. Katarina Kotoglou Economic Policy Oxford Policy Management 6 St Aldates Courtyard 38 St Aldates Oxford OX1 1BN, UK	katarina.kotoglou@opml.co.uk T +44 (0) 1865 207 308 F +44 (0) 1865 250 580
Dr. Elliot Stern Courtyard Flat 41 Royal York Crescent Bristol BS8 4JS UK	crofters@clara.net

Annex 3 Assessment of evaluation propositions

Country Ownership and Poverty Reduction

1. The Paris Declaration, by addressing inequalities of power between donors and recipients of aid, makes recipient country governments more able to exercise leadership in planning and delivering policies to reduce poverty.
2. Developing countries are more likely to respond to incentives and 'conditions' to improve policy-making and aid effectiveness if they are linked to poverty reduction goals that are nationally determined.
3. Ownership if it rests on effective political leadership, an agreed and supported national development plan, cross-government (ministry) coordination and better budgetary systems will make it more likely that aid will be directed to development-related priorities including poverty reduction.
4. Consulting and involving national development actors including Parliaments, NGOs working with the poor and marginalized groups and the private sectors, will lead to plans for poverty reduction that are relevant to country needs and more sustainable.

→ *Assessment: propositions 1, 3 and 4 were found to be relevant by all participants although proposition 1 were found to be in need of reformulation to better reflect context issues (aid dependency, etc). Also, the underlying assumption that PD balances power inequalities was questioned. Only one group found proposition 2 most important while others found that proposition 2 was lacking in clarity*

Propositions about Donor Harmonization and Alignment

5. The extent to which donors are willing to harmonize among themselves will depend on the extent that they share development objectives which are not overshadowed by other commercial or political objectives incompatible with development needs.
6. The willingness and ability of donors to align with country systems will depend on the extent to which a) they trust these systems and b) are able to manage risk while these systems are tested and improved and c) are able to negotiate their own domestic accountability requirements to match developing country circumstances.
7. Suitable organization of aid agencies (front-line staff skills, local autonomy, and discretion to local actors) and their influence with their national governments will determine their ability to deliver Paris Declaration commitments and promote policy learning among donor governments.
8. Mutual accountability will lead to enhanced learning among donors about how better to lower barriers to development resulting from their own policies which should lead to improvements in development outcomes.
9. If harmonization leads to a sensible division of labor among donors and lower transaction costs for Partner countries then the latter will be able to spend more resources for direct poverty reduction and development purposes rather than on aid management.

→ *Assessment: proposition 6 and 9 were identified as important by all groups. Proposition 8 was found in need of clarification/reformulation by several groups; in particular the reciprocity aspect needs addressing. Proposition 5 was found to be too simplistic by one group, not taking into account personal interests/capacities of donor staff. Proposition 7 was found to be lacking the partner country side.*

Propositions about Contribution to Wider development Goals

10. Managing for development results will create a focused and clearer analysis of development needs and how to pursue them in a particular country context.

11. If ownership translates into improved capacity in budgeting and planning this will spill-over into other development related government decision-making with positive effects quite apart from reductions in transaction costs.

12. The Paris Declaration should also increase capacities of policy coordination and policy coherence which will then also spill-over to the benefit of broader development goals.

13. Aid that directly supports trade preparedness, facilitates the redeployment of resources, the acquisition of relevant technologies etc will make a direct contribution to growth and indirectly to development outcomes in broad terms (including, basic services, human development, equal rights etc.)

14. Institutional developments that support innovation and economic growth through the private sector will be more likely if the extremes of social inequality are reduced

- *Assessment: the propositions of this section were found to be generally weaker. Nonetheless two groups found proposition 10 important although the proposition was in need of clarification to define development needs and to focus on where aid could make a difference. Proposition 12 was also found relevant by several groups but again reformulation was suggested in the form of merging proposition 11 with proposition 12 (while highlighting donor capacity to reform/change). Also proposition 12 should address 'enhanced' and not 'increased' capacities. For proposition 13 the issue of trade was found to be beyond the remit of this evaluation.*

Propositions about Improving Governance and Reducing Fragility

15. Increases in public services that address the needs of the poor will increase the legitimacy of governments thus reducing fragility of States.

16. Improvements in the effectiveness of governments (e.g. through budgeting, policy making, planning, stakeholder consultation, policy coordination and policy coherence) will gradually strengthen governance more generally thus reducing aspects of State fragility.

17. Greater social inclusion, government effectiveness and State legitimacy will make it more likely that a virtuous cycle of poverty reduction and improvements in governance will occur.

- *Assessment: the propositions in this group were found to be generally less important. Furthermore, one group proposed to merge the three propositions into one including also other dimensions such as environmental issues.*

Propositions about Capacity Development and Mutual Accountability

18. Capacity development will follow from practical experience of implementing the Declaration principles and commitments (learning by doing) if supported by an effective partnership relationship with committed donors.

19. Mutual accountability in its broader sense that includes accountability to stakeholders, parliaments and civil society – and when combined with transparency/information flows – will provide positive feedback, reinforcement and increase the likelihood that development policies will be sustainable.

20. International mutual accountability (e.g. between donors and the recipients of aid) will be strengthened by more inclusive in-country accountabilities which requires capacity development for other development actors.

21. Partnership arrangements promoted by the Paris Declaration – including policy-dialogue, open exchange of information, joint reviews and assessment mechanisms, as well as joint problem solving – will lead to greater trust and confidence in governments to innovate.

→ *Assessment: proposition 19 was found to be the most important proposition by several groups. One group found proposition 18 irrelevant/wrong. Furthermore, it was found that the linkages between proposition groups 1 (ownership) and 5 (capacity development and mutual accountability) should be strengthened. Also, further attention should be given to endogenous factors.*

Annex 4 Workshop presentations

The PPT presentations can be downloaded from:

<http://www.oecd.org/dac/evaluationnetwork>